

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance du 23 novembre 2015**

**2015 DAC 637** Mise à jour et signature par Mme la Maire de Paris d'une convention entre la Ville de Paris et l'INRAP, relative à des actions de sensibilisation à l'archéologie destinées au jeune public dans le cadre de l'opération « Paris-Plage ».

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération DAC 15-204 adoptée lors de la séance des 13 et 14 avril 2015 ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 novembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose la signature d'une convention avec l'INRAP ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1: Sont approuvés le principe et les modalités de la convention de partenariat entre la Ville de Paris et l'INRAP relative à des actions de sensibilisation à l'archéologie s'inscrivant dans le cadre de la manifestation «Paris-Plage».

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention de partenariat correspondante, dont le texte est annexé à la présente délibération.

Article 3 : Les dépenses afférentes seront imputées sur la rubrique 324 nature 611 du budget de fonctionnement 2015.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**

